

VILLE ET MÉTIERS D'ART

Remise officielle du label à la Ville d'Alençon

Mardi 19 mars 2024 // Hôtel de Ville d'Alençon

Créé en 1992, le label "Ville et Métiers d'Art" fédère 103 collectivités. Ce mardi 19 mars 2024, la Ville d'Alençon va rejoindre officiellement le réseau pour 5 ans.



Naturellement, le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon, inscrit depuis 2010 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité établie par l'Unesco, a été le fil conducteur du dossier de candidature de la Ville d'Alençon.

L'obtention du label souligne de manière concrète les actions réalisées depuis des années autour de cet élément identitaire du territoire par le musée des Beaux-arts et de la Dentelle avec le Mobilier national, et plus largement en faveur des métiers d'art.

Ce label invite à poursuivre l'engagement de la collectivité à présenter de nouveaux projets. Celle-ci continuera ainsi à mettre en avant le savoir-faire dentellier tout en élargissant l'action aux autres métiers d'art, en lien notamment avec les artisans alençonnais (ébéniste, céramiste, tapissier, lunettier, marqueteur...).

Une exposition sur les multiples visages du patrimoine français

À l'occasion de la remise officielle du label "Ville et Métiers d'Art", la Ville d'Alençon présente au parc Simone Veil, une exposition conçue à partir de l'exposition photographique de France. Patrimoines & Territoires d'exception sur l'artisanat d'art et les savoir-faire français d'exception présentée pour la 1^{re} fois par le Sénat, sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris du 5 mars au 3 juillet 2022. Des clichés sur le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon, complètent cette exposition **à découvrir du 13 mars au 22 mai au parc Simone Veil.**

Accès libre par la rue du Château et la rue Balzac aux heures d'ouverture du parc :

Du 13 mars au 31 avril, de 7h à 19h

Du 1^{er} mai au 22 mai, de 7h à 22h